



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Bien-être au travail

Question écrite n° 6462

Texte de la question

M. Michel Zumkeller attire l'attention de Mme la ministre du travail sur le bien-être au travail. Chaque année, les accidents du travail et les maladies professionnelles coûtent entre 6 et 8 milliards d'euros à l'assurance maladie. L'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) a pour ambition de développer et de promouvoir une culture de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. Elle a trois grandes missions : identifier les risques professionnels et mettre en évidence les dangers auxquels sont exposés les salariés ; analyser leurs conséquences pour la santé et la sécurité des salariés au travail ; diffuser et promouvoir les moyens de maîtriser ces risques au sein des entreprises. Investir aujourd'hui en prévention, c'est économiser pour demain et contribuer à la performance des entreprises. *A contrario*, réduire les budgets de l'INRS, c'est laisser les travailleurs, seuls, face aux dangers de leurs métiers. Il souhaite donc savoir les mesures que la ministre entend mettre en place pour promouvoir la santé au travail, développer une culture de prévention dans les milieux professionnels et réduire la fréquence et la sévérité des pathologies liées aux conditions de travail, dans le cadre de la stratégie nationale de santé 2018-2022.

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire de Belfort (2^e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6462

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : [Travail](#)

Ministère attributaire : [Travail, plein emploi et insertion](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 mars 2018](#), page 2079

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)